

Sentiment de Desroches sur les épices rapportées des Moluques

Juin 1772

Un document des Archives départementales du Finistère à Brest, cote 1E 440

Un note non datée et anonyme, conservée dans les archives personnelles du chevalier Desroches. Note annotée par Desroches en entête.

Il est plus que probable que l'auteur de cette note soit M. de Courcy, commissaire général de la Marine, ami intime de Desroches, arrivé dans la colonie en août 1771 pour seconder Poivre. Les deux hommes cohabitèrent dans une aversion réciproque.

[Ajouté en tête, en marge gauche :] Notes qui renferment mes sentiments sur la muscade.

L'arrivée de M. de Coëtivy nous procure de nouveaux muscadiers et des gérofliers.

Cette opération m'est absolument étrangère : elle était entreprise avant mon arrivée, et je n'ai eu aucune occasion d'entrer dans les détails qui y ont rapport.

Il paraît que le Chevalier Desroches ne goûtait pas ce second voyage aux Moluques, et il semble en avoir redouté les suites, sans néanmoins vouloir contredire les vues de M. Poivre.

Le voyage a été heureux : le Ch. Desroches en paraît enthousiasmé dans l'espérance qu'il sera plus fructueux pour la colonie que le premier.

Malgré cela il n'a voulu avoir aucune part à l'appareil que l'on a mis à cette affaire. Il dit hautement que puisque dans le principe il s'est opposé au projet, il ne veut pas usurper l'honneur du succès.

Les sentiments sont partagés sur cette nouvelle acquisition. L'expérience de deux ans fait bien des incrédules. D'un autre coté la cupidité se fait des chi[mères]¹.

Le Ch. Desroches lui-même m'a dit qu'il allait proposer² à M. Poivre d'envoyer des plants et des caisses de graines à Cayenne. M. l'Intendant s'y est [opposé] disant que ce serait étouffer dans l'âpreté des mers de l'ouest, le germe [de ses] plus grandes espérances.

* * *

¹ La reliure masque quelques caractères ou mots. On place entre crochets le texte supposé sur cette ligne et les suivantes.

² On aurait préféré lire « avait proposé » que « allait proposer » qui n'est pas cohérent avec la suite.